



Conditions Générales de Séjour

1. Réservation et acompte

Toute réservation est confirmée à réception d'un acompte de 30 % du montant total du séjour. Le solde est réglé à l'arrivée. En l'absence de versement de l'acompte dans les délais impartis, la réservation sera annulée.

2. Annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier) à l'adresse suivante : info@laguerandiere.fr

- Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée : remboursement intégral de l'acompte
- Annulation entre 30 et 15 jours avant l'arrivée : retenue de 50 % de l'acompte
- Annulation moins de 15 jours avant l'arrivée : acompte non remboursable
- En cas de non-présentation (no-show) : la totalité du séjour reste due

Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur.

3. Arrivée & départ

Les arrivées se font à partir de **16h**. Les départs sont fixés avant **11h**. Tout client souhaitant prolonger son séjour devra obtenir l'accord préalable de la réception au moins 3 jours à l'avance. Tout nouvel arrivant doit se présenter à la réception muni d'une pièce d'identité valide avant de s'installer.

4. Capacité & occupation

Le nombre de personnes séjournant sur l'emplacement ou dans le mobil-home est strictement limité à celui indiqué sur le contrat de réservation. Il est interdit de monter une tente supplémentaire sur

l'emplacement ou d'accueillir des personnes supplémentaires non déclarées. Toute infraction entraînera une facturation complémentaire ou une expulsion immédiate.

5. Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie sont acceptés dans la limite de **2 chiens maximum**, sous réserve de déclaration obligatoire à l'accueil. Ils doivent être tenus en laisse en permanence, identifiés (tatouage ou puce électronique) et disposer d'un carnet de vaccination à jour. Les chiens de 1re et 2e catégorie sont formellement interdits. L'exploitant se réserve le droit de refuser tout animal dont la présence serait incompatible avec le bon fonctionnement de l'établissement.

6. Tranquillité & nuisances

Le silence est obligatoire entre **22h et 7h**. La vitesse est limitée à **10 km/h** dans l'enceinte du camping. La circulation des véhicules est interdite entre 22h et 7h. Tout comportement perturbateur pourra entraîner l'expulsion immédiate sans remboursement.

7. Piscine

La piscine est privée, non surveillée et réservée exclusivement aux résidents du camping. Son accès est interdit aux visiteurs. Le port du maillot de bain est obligatoire — shorts et bermudas sont interdits. Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents. La direction se réserve le droit de fermer la piscine selon les conditions météorologiques ou sanitaires.

8. Sécurité & installations

Les feux ouverts et les barbecues à bois ou charbon sont strictement interdits. Les barbecues à gaz et électriques sont autorisés. La recharge de véhicules électriques sur les emplacements est interdite. Toute modification ou surcharge des installations électriques est prohibée.

9. Respect des installations

Chaque client est tenu de restituer son emplacement ou son mobil-home dans l'état où il l'a trouvé à l'arrivée. Toute dégradation constatée sera facturée au client responsable. Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet et triées selon les consignes affichées.

10. Responsabilité

Le camping La Guérandière décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels, ainsi qu'en cas d'accident survenant dans l'enceinte du camping, notamment dans la

piscine ou les aires de jeux. Les clients sont invités à souscrire une assurance responsabilité civile couvrant leur séjour.

11. Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social de l'établissement : Tribunal de Vannes.

Contact

Camping La Guérandière Route de Penlan

56190 Billiers

02 97 41 60 06 — 06 08 81 99 65

info@laguerandiere.fr